

# ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté  
d'Agglomération Porte de l'Isère  
**n°8 • PRINTEMPS 2011**

CENTRE HOSPITALIER  
PIERRE OUDOT

**17 mai 2011...**

# SOMMAIRE



p.2



p.10



p.19



p.23



p.28



p.32

## AGGLO DURABLE

- 02 • DOSSIER :  
Le nouvel hôpital Pierre-Oudot ouvre ses portes
- 08 • Semaine du développement durable
- 09 • Le Service environnement

## DE CI DE LÀ

- 10 • Vibrez !

## AGGLO VIVANTE

- 12 • Budget 2011 : transitions
- 15 • Une journée au vert à Éclose
- 16 • L'action culturelle dans les grandes lignes
- 18 • Electro-choc, 6<sup>e</sup> édition
- 19 • À vélo dans l'eau !
- 20 • Les aides au logement
- 21 • Suivez les guides
- 22 • C'est mieux à deux roues
- 23 • Petite enfance : le contrat CAF

## VUES D'ICI

- 24 • Badinières
- 25 • Satolas-et-Bonce

## LIEUX DE LÀ, GENS D'ICI

- 26 • L'entreprise Valeo
- 27 • Luc Bodet, proviseur

## AGGLO OUVERTE

- 28 • Le Conseil de développement Nord Isère

## ICI, MAINTENANT

- 30 • Les brèves

## PAR ICI

- 32 • La Tournée du [F]acteur

**CAPI**  
L'AGGLO



ICI L'AGGLO  
est une publication  
éditée par la CAPI.

Numéro 8  
printemps 2011

ISSN : 2104-5461

Communauté  
d'Agglomération Porte de  
l'Isère (CAPI)  
17 avenue du Bourg  
38081 L'Isle d'Abeau cedex  
Tel : 04 74 27 28 00  
Fax : 04 74 27 69 00  
capi@capi38.fr  
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :  
Alain Cottalorda  
Directrice de la Rédaction :  
Yasmina Hattabi  
Iconographie :  
Aurélie Fremion  
Rédaction, création  
graphique, mise en page :  
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-  
Simonet, Bourgoin-Jallieu  
Crédit photos : service  
communication de la CAPI,  
Christian Chevallier, Rhône  
Alpes Isère Tour, X, (autres  
mentions sur les photos).  
Photo de Une : C. Chevallier

# Pierre Oudot serait fier



Le gros dossier de ce numéro porte sur l'ouverture en mai du nouvel centre hospitalier Pierre-Oudot. Élément majeur du site du Médipôle, ce nouvel établissement va procurer une offre de soins à tout le bassin de vie du Nord-Isère ; ce qui dépasse les frontières des 21 communes de la CAPI. La CAPI est investie à plusieurs titres dans ce projet structurant ; d'abord financièrement en portant le foncier. Ensuite sur le plan des services avec la création d'une nouvelle ligne de transports en commun par le réseau Ruban. C'est enfin une attention particulière portée aux zones environnant le Médipôle ; la plupart ont été classées en espaces naturels pour conserver un équilibre entre zones construites et zones vertes et ainsi préserver des corridors écologiques. Dans un contexte de rigueur et d'incertitude sur nos recettes, nous poursuivons un travail de maîtrise budgétaire, tout en souhaitant maintenir les investissements et le niveau de service offert aux habitants. Au quotidien, l'agglo est de plus en plus visible pour ses habitants, à travers l'habillage des bus, l'offre culturelle, les sentiers de randonnée, les structures de petite enfance, la future station d'épuration, etc. Nous aimons à penser que le sentiment d'intercommunalité se développe. Les équipes d'agents et d'élus y travaillent. Ils ont organisé l'opération du 9 avril à Éclose pour aller à la rencontre des habitants ou encore la Tournée du facteur, une aventure théâtrale qui se déplacera dans toutes les communes. Un peu de fantaisie dans nos quotidiens...



**Alain Cottalorda**  
Président de la CAPI,  
Conseiller Général,  
Maire de Bourgoin-Jallieu



# La pièce majeure de la cité sanitaire

Mardi 17 mai 2011. Une noria d'ambulances fait la navette entre l'hôpital Pierre-Oudot de Bourgoin-Jallieu et le nouvel hôpital ; escortée par les patrouilles de police, la vingtaine d'ambulances conduit une centaine de patients d'un site à l'autre. Dernière étape du transfert entre l'ancien et le nouvel établissement.

Depuis 3 ans, les contours d'une nouvelle cité sanitaire s'érigent le long de la RD 1006. La vitesse du chantier a surpris plus d'un observateur. Le Médipôle regroupe sur un même site, d'une vingtaine d'hectares, 3 établissements : le Centre Hospitalier Pierre-Oudot, la Clinique Saint-Vincent de Paul et le Centre Psychothérapique du Nord Dauphiné. Les deux structures privées ont déjà ouvert leurs portes. Le 17 mai 2011, c'est au tour de l'hôpital public d'être opérationnel.

36 000. En plus de cette augmentation de volume, c'est aussi une amélioration qualitative qui s'opère, avec une offre de soins élargie. « Nous n'avons pas simplement construit un hôpital neuf, nous avons travaillé sur un projet complet afin de définir la meilleure offre pour les patients et une organisation optimisée pour le personnel soignant », explique Raymond Gazquez, Directeur de l'établissement.

## DE GRANDES CAPACITÉS

Pôles de médecine et chirurgie : 80 % des chambres à 1 lit

Pôle Femme-Mère-Enfant : 100 % des chambres à 1 lit

Le site du Médipôle est une cité sanitaire de 200 000 mètres carrés. L'hôpital public occupe la moitié de cette surface. Visible depuis l'autoroute, la bâtisse blanche, bleue et jaune affiche ses ambitions ; être l'établissement public de soins pivot dans le Nord-Isère.

Le nouvel hôpital Pierre-Oudot remplace l'établissement historique situé à Bourgoin-Jallieu, sous-dimensionné par rapport aux prévisions démographiques (300 000 habitants) et non extensible sur sa parcelle actuelle, sans compter les difficultés de stationnement en centre-ville. Il compte plus de 400 lits, contre 232 pour l'ancien. Il peut accueillir 50 000 urgences par an contre



80 % de chambres individuelles

La structure comprend 4 plateaux d'hospitalisation (cf ci-contre), dont chacun possède un accueil dédié. Quant au bloc obstétrical, il comporte 8 salles et 9 pour le bloc opératoire. La salle de réveil est dotée de 15 places. « Nous avons souhaité qu'elle bénéficie de la lumière naturelle, c'est plus agréable pour les patients qui se réveillent et pour le personnel qui y travaille », observe Didier Renaut, Directeur exécutif du NCHPO (Nouveau centre hospitalier Pierre-Oudot). Autre point notable : 80 % des chambres sont individuelles et même 100 % dans certaines unités comme la maternité.

Quant aux consultations externes, regroupées au niveau du hall d'accueil, elles vont concerner environ 50 000 patients par an. De nouvelles spécialités sont proposées comme l'endocrinologie, la pneumologie, l'ophtalmologie hospitalière et la pédo-psychiatrie. Enfin, il est question d'une unité de réanimation. « C'est un service lourd, qui nécessite une équipe de 40 personnes pour assurer un service 24h/24, et coûte 4 millions d'euros par an, indique Raymond Gazquez. Mais il éviterait aux 400 victimes annuelles d'être prises en charge à Lyon. » L'ouverture de cette unité est prévue d'ici fin 2011.

### DES TORTUES ET DES HOMMES

Une offre élargie, de plus grandes capacités, et 90 % d'équipements neufs, il était logique que le nouvel hôpital bénéficie d'améliorations quantitatives et qualitatives. Mais les points de progrès

portent aussi sur son usage. Tout a été réfléchi, comme l'immense parvis, qui crée un point d'entrée unique et facilite l'orientation du public. De même, les accès sont simples avec 3 arrivées identifiées (patients, visiteurs, urgences). Le parking comprend 200 places, celui du personnel en compte 600.

Les concepteurs ont bien pensé les choses ; les lumières se déclenchent automatiquement lorsque l'on pénètre dans la pièce, les éclairages dans les couloirs sont disposés sur le côté pour ne pas éblouir les patients alités, les chambres disposent d'un écran multimédia : télévision, accès Internet et même téléphone. Un système pneumatique adresse directement les prélèvements biologiques vers le laboratoire, par exemple un prélèvement sanguin, afin de déterminer rapidement le groupe sanguin. Et pour éviter au personnel de pousser de lourds chariots, 5 véhicules automatisés à guidage GPS font la navette (linge, repas, médicaments, déchets...). Ils se déplacent tout seuls, on les appelle familièrement « les tortues ». « Le but est que le personnel soit déchargé pour se concentrer sur son cœur de métier et être plus disponible pour les patients », note Didier Renaut. Le site va employer 1 000 personnes. 200 postes ont été créés dont 22 « agents hôtelier et logistique », une nouvelle mission dans l'hôpital qui compte pas moins de 150 métiers différents !

### 4 plateaux d'hospitalisation :

Médecine : 162 lits sur 2 plateaux

Chirurgie – unité de semaine – unités de jour – soins aigus : 143 lits

Femme-Mère-Enfant : 63 lits

+ 90 lits Soins de Suite gérés par le Centre de Soins Virieu

+ 30 places de Dialyse gérées par l'AURAL



▲ La lumière du jour en salle de réveil



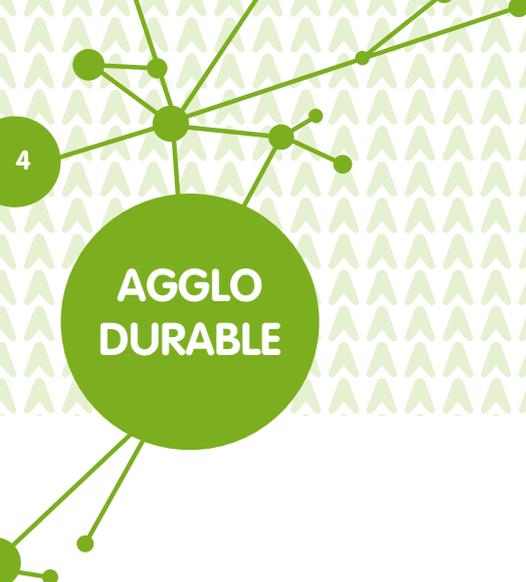
▲ Un écran multimedia en chambre



▲ Des flux rapides par pneumatiques



▲ Des « tortues » pour les navettes logistiques



4  
**AGGLO  
 DURABLE**



# De 1999 à 2011

Le Médipôle est né d'une ambition collective en réponse à la nécessité de regroupement et de redimensionnement des établissements de santé du territoire du Nord-Isère. L'histoire de ce grand projet remonte à 1999, lorsque l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Rhône-Alpes (ARH-RA) a donné son feu vert qui s'est traduit quelques années plus tard par l'inscription du projet au Plan National « hôpital 2007 ». À peine la décision prise, la municipalité de Bourgoin-Jallieu a dû accompagner cette décision en mettant à disposition un terrain d'une vingtaine d'hectares pour l'euro symbolique. Le coût de ce capital, d'une valeur de 8 millions d'euros, est désormais porté par la CAPI.

## LE MONTAGE DES OPÉRATIONS

Dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), la société HÔNORIS a été créée pour gérer ce projet. Cet acronyme de « HÔpital NORd ISère » re-

groupe divers actionnaires (GFC Construction, EX-PRIMM, Caisse des Dépôts et Consignations,...). L'hôpital Pierre-Oudot lui versera un loyer trimestriel, de janvier 2011 à juin 2042 puis, au terme du bail, sera pleinement propriétaire des bâtiments. HÔNORIS gère la conception, la construction, le financement ainsi qu'une partie des prestations de maintenance et d'entretien. « Cette société s'engage sur un niveau de prestations que l'on contrôle et donc un niveau de performance global, précise Raymond Gazquez. Si cet engagement n'est pas tenu, elle s'expose au versement de pénalités. » Cet engagement contractuel explique aussi que les travaux se soient déroulés en temps et en heure. Lors de la pose de la première pierre en janvier 2008, la date prévision-





 Au sommet

nelle d'ouverture de l'hôpital était annoncée au 17 mai 2011. Quarante mois plus tard, la date est respectée au jour près. Une performance de chantier ? Certes, mais aussi la conséquence d'un engagement financier.

### UN CHANTIER BIEN ORCHESTRÉ

Reste que le chantier a été exemplaire sur de nombreux points. Outre sa rapidité d'exécution et un bon ordonnancement des travaux, GFC Construction a mis en œuvre une démarche «Chantier Bleu», qui vise à atteindre un haut niveau d'exigence en termes de qualité, sécurité et environnement. 400 personnes sont intervenues durant les 32 mois de travaux, 30 000 mètres

cubes de béton ont été coulés, 2 300 tonnes d'acier ont été utilisées.

L'hôpital répond aux 14 cibles d'un bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale). «Le bâtiment, qui mesure 151 mètres par 115, a une forme compacte. C'est un principe de construction durable qui permet de limiter son emprise et son étalement, et donc d'optimiser les consommations énergétiques.», commente Didier Renaut. Ce sont des énergies propres qui ont été choisies ; une chaudière bois couvre 80 % des besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire tandis que le rafraîchissement des locaux est assuré par un réseau d'eau glacée qui innerve toute le bâtiment.

Terrain des  
3 établissements  
du Médipôle :  
20 hectares  
Terrain du nouvel  
hôpital : 93 000 m<sup>2</sup>  
Surface du plancher :  
55 000 m<sup>2</sup>  
Parking : 800 places  
Hauteur : 28 m  
Longueur : 151 mètres  
Largeur : 115 mètres

### ➤ ALLEZ-Y EN BUS !

La CAPI a travaillé sur la création d'une ligne de bus pour desservir le Médipôle. «Nous avons étudié les réseaux d'autres établissements hospitaliers, calculé les volumes de voyageurs ici, réfléchi sur les besoins quant à l'amplitude horaire, pour optimiser cette ligne en procurant une qualité de service», commente Claude Bérenguer, Vice-Président de la CAPI. Avec 1 600 salariés sur le site et des centaines de visiteurs (50 000 consultations annuelles), les besoins sont réels même si le bus sera concurrencé par la voiture compte-tenu des possibilités de parking de l'hôpital. Mais près de la moitié du personnel habite sur le territoire de la CAPI et la desserte en bus en intéressera beaucoup, sans compter qu'en plus de la ligne régulière, il y a aussi le service «bus à la carte» et «mobibus» (pour les personnes à mobilité réduite) et les pistes cyclables. Tous les modes doux sont bons à prendre !

Détails des lignes et des horaires sur le site du RUBAN : [www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)



**16 avril 2007 :**  
signature du bail (BEH)  
**janvier 2008 :**  
pose de la première  
pierre  
**février 2008 :**  
début des travaux  
**26 octobre 2010 :**  
mise à disposition  
des bâtiments  
installation  
des équipements et  
marche à blanc  
**17 mai 2011 :**  
mise en service du  
nouvel hôpital

# Le Médipôle et son environnement

Le site du Médipôle occupe 200 000 m<sup>2</sup> de terrain, à quelques encablures du centre-ville, en partie sur un secteur de « zones humides » – à ne pas confondre avec zones inondables. Cette opération se déroule donc sur un secteur à forts enjeux environnementaux.

## L'ENVIRONNEMENT VERT

Cette position a eu des impacts sur la construction du nouvel hôpital Pierre-Oudot. Pour les fondations de l'hôpital, 750 pieux géants ont été plantés ; cette solution a notamment été retenue pour ne pas entraver l'écoulement des eaux. « La question hydraulique et écologique est cruciale sur le site du Médipôle, indique Stéphane Rabilloud, Directeur de l'aménagement à la CAPI. Toutes les opérations d'aménagement et d'urbanisme ont été réalisées conformément aux arrêtés loi sur l'eau délivrés en 2006 par le Préfet de l'Isère. » Il faut comprendre que ce ne sont pas des décisions ou des arbitrages pris localement, mais bien l'application de directives édictées par l'Etat. Par exemple l'obligation de créer des noues ; ce sont des « fossés » qui permettent d'assurer des liaisons hydrauliques et écologiques entre les secteurs du Médipôle. Les deux noues actuelles assurent de fait une fonction de corridors écologiques en permettant le développement de la végétation et de la ripisylve, ainsi que le passage de la petite faune. Ces noues interrompent par ailleurs l'urbanisation, et donc le front bâti, des trois établissements hospitaliers.

Autre principe environnemental : l'ensemble des travaux comprennent des mesures compensatoires associées aux équipements et infrastruc-

tures : par exemple la valorisation d'espaces naturels. « Nous avons travaillé sur les environs immédiats du Médipôle afin de garantir un équilibre entre zones constructibles et zones vertes, explique Stéphane Rabilloud. Certaines zones ont été classées en espaces naturels, ce qui les préservera de toute urbanisation. C'est notamment le cas du secteur des Buisnières, 70 hectares à l'Ouest du Médipôle et de celui des Setives, 20 hectares à l'Est. » Les chiffres sont parlants ; la ZAC initiale de La Maladière (Zone d'aménagement concerté) totalisait 177 hectares dont 130 hectares constructibles et 7 hectares d'espaces naturels. En 2004, lors de l'extension à 265 ha de cette ZAC, le nombre d'hectares réservés aux espaces naturels a été porté à 99 ha.

## L'ENVIRONNEMENT CONSTRUIT

En marge des établissements hospitaliers du Médipôle, de l'autre côté de la route, une large bande de terrains aménagés longe le site. Elle accueillera des bâtiments dédiés à des activités tertiaires dont le point commun est d'être liées au domaine de la santé au sens large. Outre les cabinets de libéraux, laboratoires, pharmacie, il peut s'agir d'activités en rapport avec le bien-être, le sport-santé, ... Le premier projet porte sur un lot de 11 500 mètres carrés de surface utile ; le programme « Synergy Park » hébergera des services liés au Médipôle ainsi que le Centre endoscopique Nord-Isère. Il est en cours de commercialisation par ICADE, le promoteur. Un second lot, le plus proche de la RD 1006, sera bientôt lancé, occupant une surface de 5 300 mètres carrés. Au rythme des programmes, la cité sanitaire prendra de l'ampleur.





# Pour voir la vie en vert

C'est une première ; la CAPI centralise les manifestations qui se déroulent sur le territoire dans le cadre de la Semaine du développement durable.

C'est un événement national qui a des résonances locales ; chaque année, au mois d'avril, le Ministère de l'écologie organise « la Semaine du développement durable ». L'édition 2011, qui a pour thème « changeons nos comportements », s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 7 avril.

La manifestation trouve un écho dans toutes les régions françaises, à l'initiative des communes, associations, entreprises... Cette année et pour la première fois, la CAPI a proposé d'être un relais d'information des initiatives de notre territoire.

« L'idée est de donner de l'ampleur à cette politique de sensibilisation du public, il faut aller au-delà de l'opération « nettoyage de printemps » et créer des moments forts pour faire prendre conscience de l'urgence à changer nos comportements », commente Jean Papadopulo, Vice-président de la CAPI.



## UNE PREMIÈRE

Plusieurs animations se sont déroulées dans le cadre de cette semaine. Point d'orgue : le samedi 2 avril. Le matin, de nombreuses communes ont invité leurs habitants à chausser les bottes en caoutchouc pour le traditionnel grand nettoyage de printemps. Le Syndicat Mixte Nord-Dauphiné (collecte et traitement des déchets) a co-organisé, avec la CAPI et L'Isle Crémieu, la Journée de l'environnement.nette. Le matin, le Syndicat des Marais a proposé une collecte d'ordures sur les bords de la Bourbre, permettant au passage de faire mieux connaître le milieu naturel de la rivière. Toute l'après-midi, la salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau a accueilli des animations pour parler des déchets dans un contexte ludique et attractif. Les petits découvrent en s'amusant (ce sont bien souvent eux qui relaient ensuite les messages aux adultes !) tandis que des échanges s'opèrent entre grand public et acteurs écologiques. « C'est une première, qui sera reprise et amplifiée l'an prochain, observe Patricia Veyrenc, du service environnement de la CAPI. Nous l'avons préparée dans des délais très courts, mais le mouvement est lancé ! ».

## SENSIBILISER TOUJOURS...

D'autres manifestations se sont déroulées dans les communes du territoire, certaines plus impliquées comme Saint-Alban de Roche, qui a proposé quatre jours d'animations : expositions, visites scolaires. La Verpillière a organisé une exposition « objectif terre » et projeté le film de Coline Serreau « Solutions locales pour un désordre global ». La réserve naturelle de l'étang de Saint-Bonnet, gérée par la CAPI, a ouvert ses portes au public le 6 avril ; l'occasion de découvrir le fragile équilibre du plan d'eau nord-isérois et donc de sensibiliser à sa protection.

De son côté, la CAPI a organisé des actions internes et notamment la sensibilisation de ses agents aux modes de déplacements doux : essais de vélos électriques et un espace dédié sur le site Internet CAPI dédié au covoiturage. L'agglo a également lancé un appel à projets interne pour décerner les trophées du Développement Durable. And the winner is...



**Mission générale :**  
outil de mise en œuvre de la politique Développement Durable de l'agglo, ce service transversal est en lien avec tous les services de la CAPI sur les sujets liés à la qualité environnementale de notre territoire.

# Le service Environnement-agriculture

## L'ORGANISATION

Mathieu Laveau : chef de service  
Patricia Veyrenc : agent administratif et missions techniques  
Sébastien Fayon : agent en alternance

## ACTIONS PRINCIPALES

### Sentiers de randonnée :

- Réalisation et entretien du réseau de sentiers de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR), labellisé par le Conseil Général. 300 km de sentiers labellisés sur les 21 communes.
- Édition d'un carto-guide (été 2011) avec propositions de circuits de balades et découverte de points remarquables sur la CAPI.

### Espaces naturels :

- Gestion de la réserve naturelle régionale de l'étang de Saint-Bonnet (Vaulx Milieu / Villefontaine) : entretien, surveillance et sensibilisation au respect de la réglementation, actions de valorisation de la biodiversité.
- Participation à l'élaboration de la « trame verte et bleue », qui vise à enrayer le déclin de

la biodiversité au travers de la préservation des continuités écologiques ; labellisation d'« espaces naturels sensibles », étude sur les corridors biologiques...

### Agriculture :

- Animation d'une réflexion globale sur la CAPI en relation avec la Chambre d'agriculture de l'Isère
- Actions ciblées avec des agriculteurs sur des captages prioritaires d'eau potable, visant à réduire les taux d'utilisation de pesticides et nitrates.

### Déchets :

- Coordination auprès du Syndicat Mixte Nord Dauphiné, force de proposition sur des actions spécifiques CAPI.

### Qualité de l'air :

- Lien avec l'organisme de surveillance sur notre territoire « SUPAIR ».

### Sensibilisation du public :

- Participation à des évènements sur le thème « environnement/développement durable ».

➤ 1 VICE-PRÉSIDENT



Jean Papadopulo

DE CI  
DE LÀ



DÉCOUVREZ !\*





\* Semaines contemporaines du 7 au 24 février 2011  
au Conservatoire Hector Berlioz, aux Abattoirs, au Théâtre du Vellein et sur d'autres sites.

# L'heure des comptes à la CAPI

Voté chaque année au cours du premier trimestre, le budget constitue un acte essentiel pour toute collectivité territoriale. Reflet des moyens et des ambitions de l'agglomération, il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année. L'exercice 2010 est un budget de transition pour des raisons externes (réforme fiscale) et internes (rééquilibrages et transferts). La maîtrise budgétaire est nécessaire, tout en veillant à maintenir le niveau de service offert aux habitants.

## Budget de fonctionnement 2010 :

92 984 720,44 €

## Budget d'investissement 2010 :

73 466 234,63 €

En France, l'année 2010 a été marquée par l'accroissement de l'endettement et du déficit public. Dans ce cadre, l'État a décidé de geler pour 3 ans les concours financiers aux collectivités territoriales. À cela s'ajoute la suppression de la taxe professionnelle ; introduite dans le projet de loi de finances pour 2010, cette disposition a produit ses premiers effets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Nous sommes donc dans une situation évolutive et non stabilisée pour les collectivités locales.

### UN CONTEXTE COMPLEXE

La taxe professionnelle disparaissant, la CAPI a reçu en 2010 une « compensation relais » versée par l'État, égale au produit de la taxe professionnelle 2009. En 2011, cette compensation sera remplacée par un « panier fiscal » de plusieurs produits. « La nouveauté, c'est que le ménage entre dans ce dispositif puisque celui-ci comprendra le produit de la Taxe d'habitation », commente Frédéric Pin, Directeur général des services. La part qui revenait au Département ira désormais à la communauté d'agglomération.

Difficile, cependant, d'estimer l'impact de ces changements, c'est-à-dire de connaître réellement le montant des recettes que va percevoir à ce titre l'agglomération dans les prochaines années. Les collectivités locales restent donc très prudentes, les calculs

étant complexes. « Une certitude, les finances des agglomérations sont malmenées à l'heure des réformes, note Eugène Rey, Vice-président de la CAPI. Les contraintes financières nous conduisent à faire des choix en retardant certains investissements, en décalant des améliorations des services, voire en réduisant certaines prestations moins prioritaires. On ne peut plus raisonner de manière isolée. Il nous faut inventer de nouvelles stratégies fiscales, foncières et de solidarité au sein de notre territoire communautaire, avec les autres collectivités et notamment les communes. » On parle aujourd'hui de « pacte fiscal et financier » entre les communes de l'agglomération et la CAPI, qui souhaite s'inspirer de ce que vient de mettre en place le Pays voironnais. Ce pacte répondrait à deux enjeux : atténuer les éventuels déséquilibres entre les communes et optimiser recettes et dépenses pour gérer au mieux l'argent public. « Nous allons travailler dans un esprit qui sera encore plus communautaire, précise Alain Cottalorda, Président de la CAPI. Les liens entre les communes et l'agglomération vont continuer de se renforcer, nous allons davantage raisonner en intercommunalité de projets et rechercher ensemble les conditions financières qui permettent de financer au mieux projets communaux et projets intercommunaux. » C'est aussi une évolution dans les mentalités des élus, dans les façons de faire, de préparer les budgets...

## LE BUDGET DE LA CAPI

À quoi sert le budget ? D'une part, il permet de financer les activités du service rendu à l'habitant comme les transports en commun, l'eau et l'assainissement, l'enseignement artistique, ... ainsi que le fonctionnement même de la collectivité territoriale. D'autre part, le budget permet des investissements dans des secteurs majeurs comme le développement économique et l'emploi, les déplacements urbains, la politique de la ville et l'habitat, le développement durable, la voirie d'intérêt communautaire. ..., tout ce qui participe à la maintenance et à l'enrichissement du patrimoine de la collectivité.

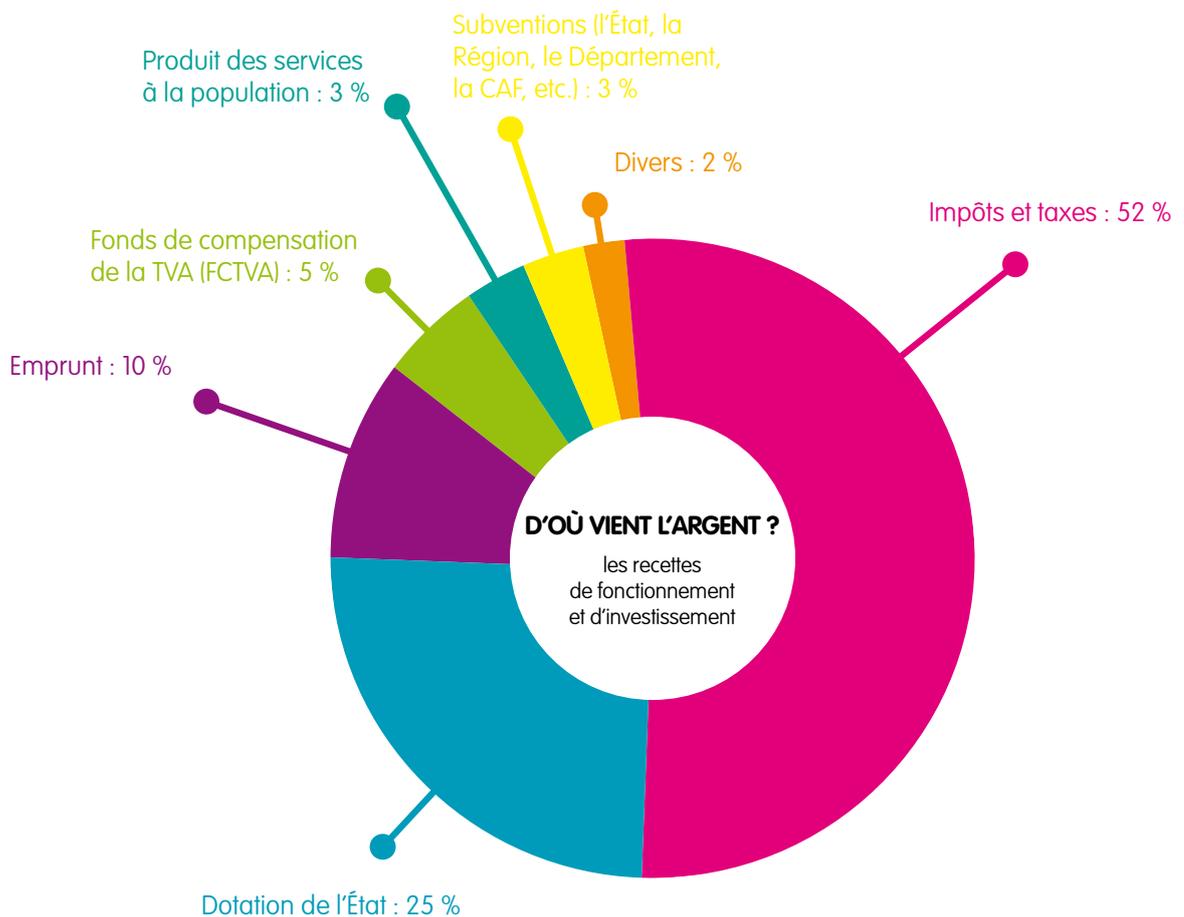
Le budget de la CAPI donne la priorité au développement et à la dynamisation du territoire tout en privilégiant les principes de solidarité et de proximité. «Maintenir les investissements et l'offre de services aux habitants est une volonté forte sur notre territoire», observe Eugène Rey.

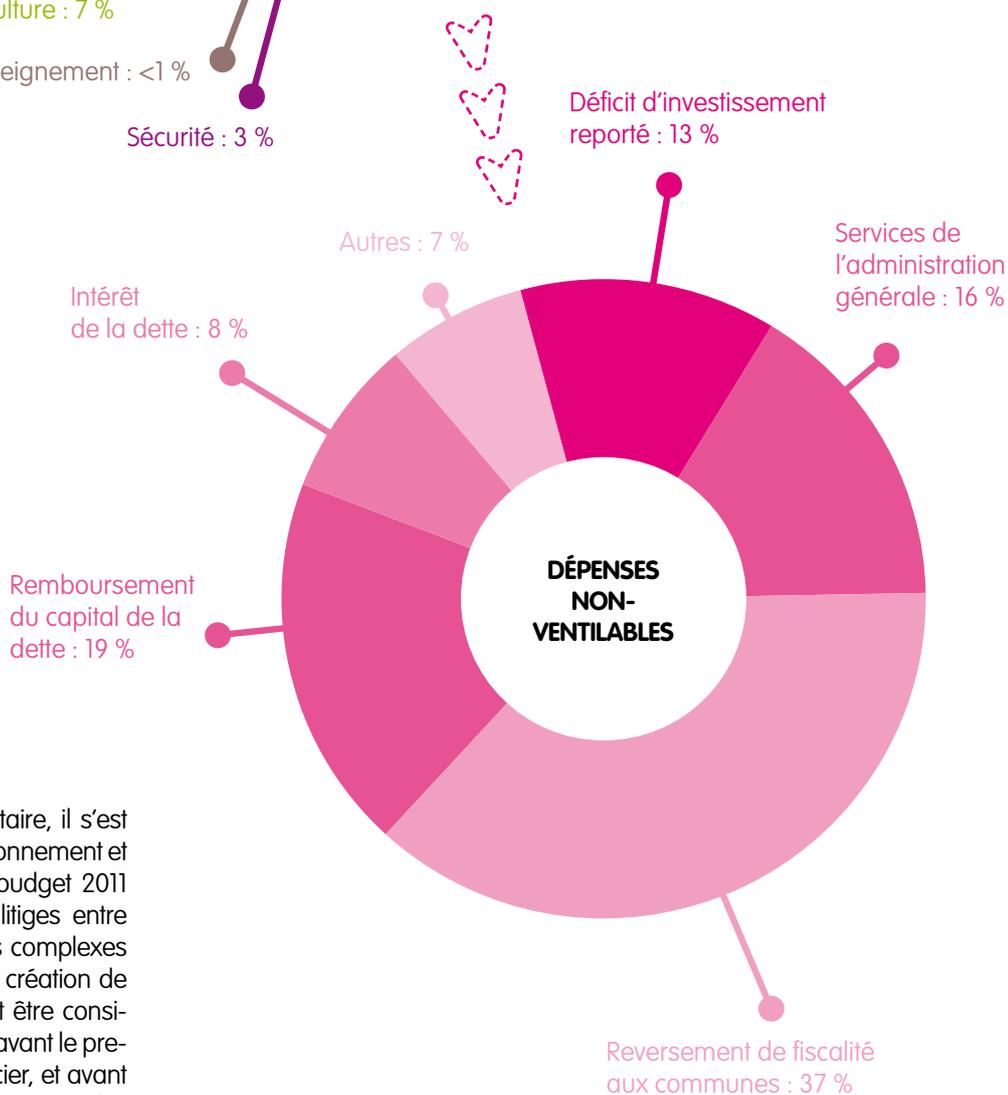
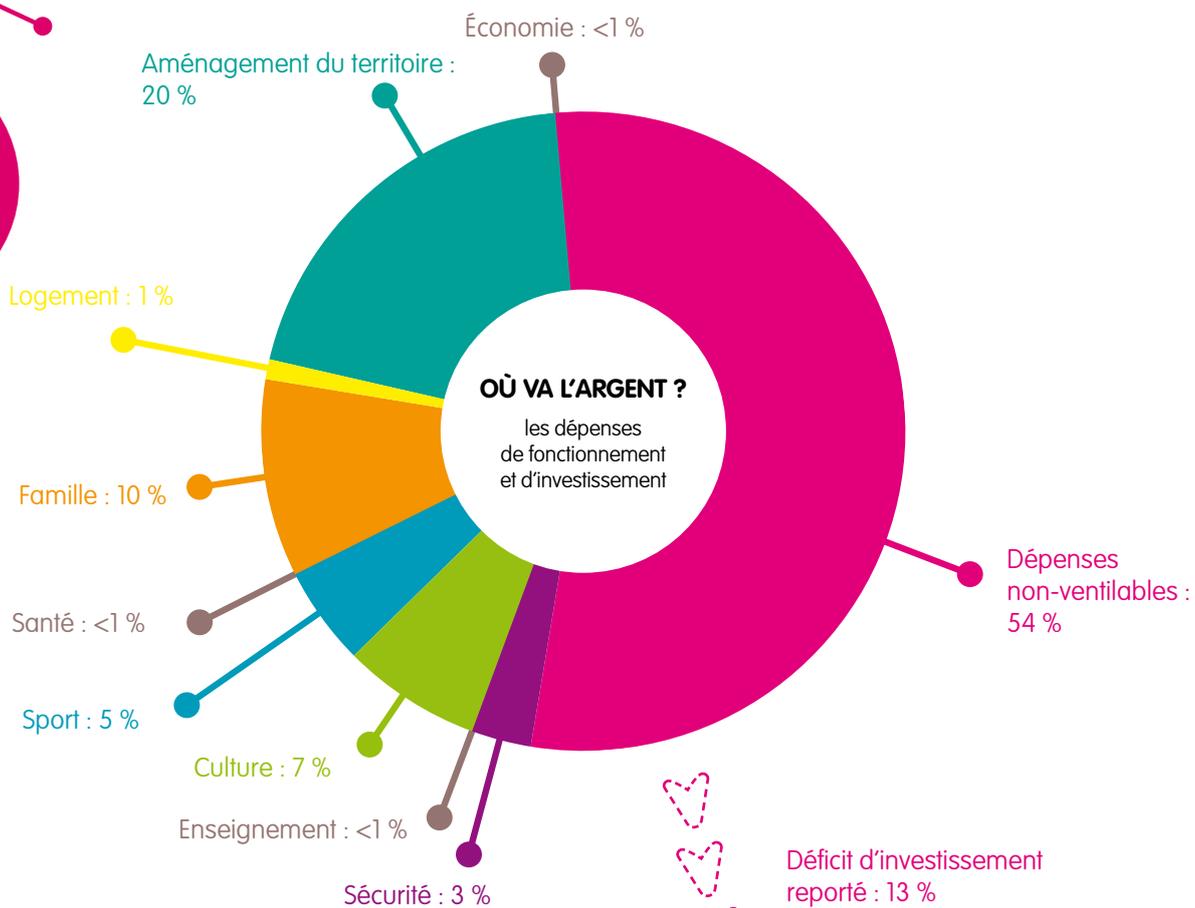
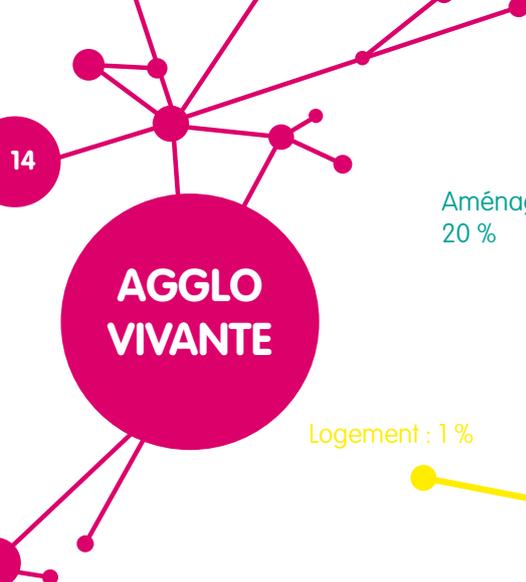
## UNE NOUVELLE MÉTHODE

Entre septembre 2010 et janvier 2011, pas moins de 32 réunions de travail se sont déroulées pour

mettre au point le budget. «Associant les directeurs et responsables de service aux élus, elles ont permis d'échanger autour des problématiques de chaque secteur, indique Nicolas Léger, Directeur général adjoint des moyens généraux. Cette méthode nouvelle a été bénéfique pour mieux s'écouter et se comprendre entre élus et agents, elle a créé une nouvelle dynamique.

«La maîtrise du budget de fonctionnement dont nous faisons preuve commence à montrer ses effets, affirme Frédéric Pin. L'année 2010 marque une étape importante dans la clarification des comptes et une progression continue vers le retour à une capacité d'autofinancement de nos projets.» L'objectif fixé de la fin du mandat pour le retour à une épargne nette positive (c'est-à-dire la capacité à financer des projets d'investissements sans être obligé d'emprunter la totalité) reste accessible. Il faut également souligner les efforts du service financier pour bien gérer la dette ; composée majoritairement d'emprunts à taux fixe, elle permet une prévisibilité des annuités. Pas de mauvaises surprises, donc.





#### FAIRE FACE AUX ENJEUX 2011

Dans un contexte de maîtrise budgétaire, il s'est agi de contenir les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Techniquement, le budget 2011 intègre également le règlement de litiges entre CAPI et communes liés aux transferts complexes entre communes et l'agglo lors de la création de celle-ci. Même si le budget 2011 peut être considéré comme un budget de transition (avant le premier pas vers un pacte fiscal et financier, et avant le transfert complet des missions de l'EPANI et des ZAC qu'il gérait à la CAPI), il permet de financer quelques grands projets qui structurent l'agglo et nourrissent le développement de notre territoire.



# Cap sur l'agglo !

L'agglo est jeune, elle est de plus en plus visible pour ses habitants au travers des services proposés, mais le sentiment d'appartenance ne demande qu'à s'épanouir...

À l'occasion du premier anniversaire de l'entrée d'Éclose dans l'agglo, en collaboration avec les communes de Badinières, Les Éparres, Nivolas-Vermelle et Sérézin de la Tour, la CAPI a souhaité organiser une manifestation pour aller à la rencontre des habitants du territoire.

## 3 TEMPS FORTS

Cette opération baptisée « Cap sur l'agglo ! L'agglo à votre rencontre » se déroulera en 3 temps :

- Un temps musical avec une production du Conservatoire Hector Berlioz de Bourgoin-Jallieu et la Chorale Chan'Agny, le vendredi 8 avril à 20 heures en l'église d'Éclose (entrée gratuite)
- Un temps sportif avec une découverte guidée du « Circuit des Terres froides », sentier de randonnée labellisé PDIPR, le samedi 9 avril à partir de 8 h 30 au départ de la salle poly-

lyvalente d'Éclose-Badinières – Boucle de 3 heures (participation gratuite)

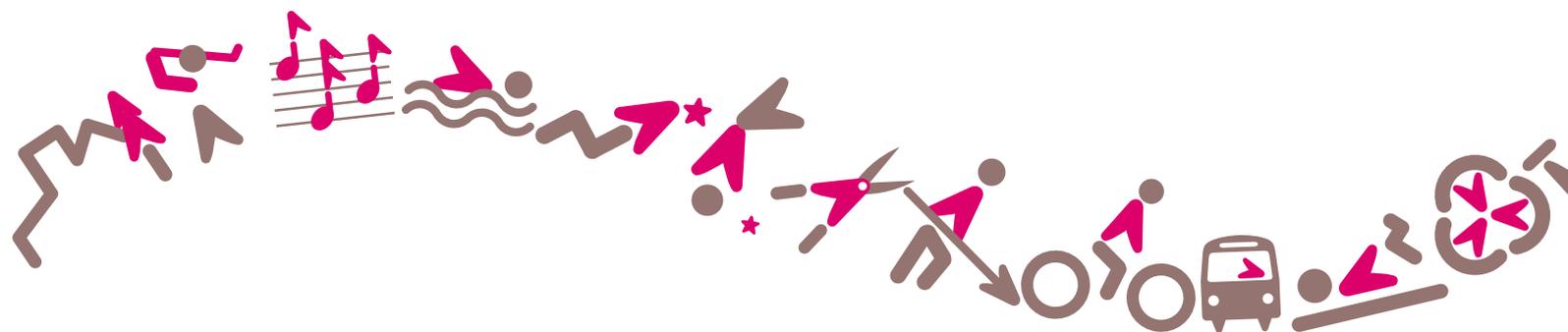
- Un temps de découverte des compétences de la CAPI avec un forum/animation, le samedi 9 avril à partir de 13 h 45, toujours à la salle polyvalente d'Éclose-Badinières.

L'occasion pour le public de découvrir ou de mieux comprendre le rôle de la CAPI grâce à différents stands. L'opportunité aussi d'échanger avec les élus au cours de tables rondes sur des thématiques comme les déplacements, la petite enfance, l'action culturelle, le développement durable... et de clarifier le rôle de l'intercommunalité.

À l'initiative d'André Ziercher, Vice-président de la CAPI, ce concept, repris par le service communication de la CAPI, sera amené à s'exporter sur d'autres parties du territoire.

Une manifestation qui se veut familiale et conviviale avec des animations et des surprises... !

Retrouvez le programme complet de cette manifestation sur [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



# La culture dans la CAPI, ça veut dire

## (SE) DIVERTIR

Théâtre, variétés, danse, cirque, musiques classiques ou actuelles, humour... Inutile d'aller à Lyon ou Grenoble pour se divertir. Le théâtre du Vellein, le conservatoire Hector Berlioz, les Abattoirs composent chaque année un programme mêlant des vedettes d'envergure nationale voire internationale, et des jeunes artistes locaux. La diffusion artistique se joue aussi hors les murs, sur d'autres scènes ou même au cœur des 21 communes de la CAPI comme pour la Biennale du cirque ou la tournée du facteur cette année (cf. page 32). «Si toutes les structures culturelles comptent un nombre important d'abonnés, elles veillent à conquérir de nouveaux publics, observe Christian Badin, Vice-président de la CAPI. La culture n'est pas réservée à une élite sociale ou intellectuelle, c'est un plaisir partagé sur un territoire, une source de bien-être.»

Nous avons de la chance d'avoir des scènes de cette qualité à deux pas de chez nous. Il faut continuer à y aller pour qu'elles durent !

On passe toujours un bon moment en assistant à un spectacle vivant. De plus, c'est vraiment une sortie accessible, voir Higelin pour 26 euros, qui dit mieux ?

J'ai acheté un pack de 5 places sur la saison. Quelques valeurs sûres mais aussi une prise de risque avec un spectacle plus confidentiel. Il faut être curieux dans la vie ! Je n'ai pas regretté...





# ÉVEILLER

## quoi ?

Le public d'aujourd'hui mais aussi celui de demain ; éveiller les enfants aux pratiques culturelles est une mission importante pour l'avenir d'un territoire. «La CAPI est l'interlocuteur de la Direction régionale des affaires culturelles et de l'Éducation Nationale pour déployer des actions en milieu scolaire, précise Alain Jurado, Directeur Général Adjoint des Services à la population. Le but est d'ouvrir les enfants aux pratiques artistiques et développer leur créativité à travers des projets partagés.» Les scolaires peuvent également profiter de la présence des structures culturelles de l'agglo. Ils bénéficient aussi de la programmation jeune public, y compris pendant le temps scolaire. Chaque année, près de 20 000 jeunes assistent à des spectacles ici.

Nous intervenons auprès d'une vingtaine de classes de la CAPI, sur un projet artistique que nous montons avec chaque enseignant. Celui-ci le travaille avec ses élèves et l'intervenant danse consacre au total 8 heures par classe. En juin, tous les enfants montrent leur création au Théâtre du Vellein, avec son et lumières procurés par les techniciens ! Au-delà de ce final, le travail de création avec les enfants est passionnant, le travail sur le corps, le mouvement, l'imagination... C'est important aussi, non ?

**Sylvie Guillermin, danseuse, chorégraphe, compagnie en résidence à Villefontaine de 2000 à 2006**



© Delahaye

# CRÉER

Repérer de nouveaux talents, faire émerger de jeunes artistes, aider la création contribuent aussi à la vitalité d'une action culturelle à l'échelle d'un territoire.

Le Théâtre du Vellein accueille 3 compagnies artistiques en résidence : Arcosm (danse), Virevolt (cirque) et Les Boules au plafond (théâtre). «Elles nous proposent des projets de création, que nous soutenons en les diffusant et en apportant des moyens techniques, commente Serge Maestro, Directeur du Théâtre du Vellein. Nous sommes liés par une convention mais ce qui compte, ce sont les envies, les projets, les affinités, la confiance...» Les compagnies participent également aux interventions en milieu scolaire et à des événements comme le défilé You'd Better Pink de l'édition 2010 de la Biennale de la danse de Lyon.

Fondée en 1996, la compagnie Les Boules au plafond est accueillie en résidence par le Théâtre du Vellein depuis 2008.

Alliant une bonne dose d'humour et de créativité, aimant jouer avec et sur les mots, la compagnie entretient un esprit décalé. La proximité avec les populations est au cœur de notre travail, qui se plaît à entremêler les disciplines (théâtre, musique, chant) et à collaborer régulièrement avec des musiciens amateurs.

Être en résidence ici est une belle aventure ; outre la connivence artistique que nous avons avec les acteurs culturels de ce territoire, nous avons également une proximité avec les acteurs politiques. Les maires des communes de l'agglo accueillent nos projets et c'est formidable de pouvoir aller à la rencontre de tous les publics.

**Cédric Marchal, Les Boules au plafond.**



© Isabelle Fournier

AGGLO  
VIVANTE

# Musiques électroniques et arts numériques

LES ABATTOIRS  
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES PRÉSENTE  
MUSIQUES ÉLECTRONIQUES ET ARTS NUMÉRIQUES

## ELECTROCHOC

www.electrochoc-festival.com  
EDITION 6

**JEUDI 31 MARS** Ouverture du festival - LES ABATTOIRS - 9€  
PARAL-LEL x VELVETEEN GLOVE  
REACTABLE

**VENDREDI 01 AVRIL** Hip-hop - LES ABATTOIRS - 10/13€  
INFESTICONS/Mike Ladd  
LES MONSTROPLANTES

**SAMEDI 02 AVRIL** Dub - LES ABATTOIRS - 13/15€  
KALY LIVE DUB x JAZZSTEPSA  
JAHTARI RIDDIM FORCE

**JEUDI 07 AVRIL** Ciné-concert - MAIRIE DE VILLETONTAINE - Entrée Libre  
THIERRY ZABOITZEFF - LE CABINET DU DOCTEUR CALIGARI

**VENDREDI 08 AVRIL** Création-concert - LES ABATTOIRS - 13/15€  
LES TAMBOURS DU BRONX  
CRÉATION 6AM / BROADWAY : LA RUE DE L'AMOR  
THIERRY ZABOITZEFF - CROSS THE BRIDGE

**SAMEDI 09 AVRIL** Trance - LE FIL, St ETIENNE - 18/20/22€  
INFECTED MUSHROOM  
FILEWILE x MAD SHER KHAN  
LAKAY x LOOPUS IN FABULA x KOKMOK x DJ DRISS  
DJ B BRAIN x SYSSYPHE LIVE x DIRAWONGA LIVE x SECRET VIBES  
ELECTRIC UNIVERSE x MASURA x GALAXI x TILT aka SANGOHAN

**MARDI 12 AVRIL** Electro-world - ST QUENTIN-FALLAVIER - Entrée libre  
ELECTRO BAMAKO

**MERCREDI 13 AVRIL** Arts Numériques - LES ABATTOIRS - Entrée libre  
FILM BASE PAR LIONEL PALUN ET RIOJIM x META-MALETTE

**JEUDI 14 AVRIL** Electro - La millénium L'ISLE D'ABEAU - Entrée Libre  
UNDERGANG x OUTPOST 13

**VENDREDI 15 AVRIL** Tris-hop - LES ABATTOIRS 13/15€  
BONOBO x HIDDEN ORCHESTRÁ

**SAMEDI 16 AVRIL** Clôture du festival - LES ABATTOIRS - 15/18€  
MEXICAN INSTITUTE OF SOUND  
THE YOUNG GODS  
FUMUJ x INCITE x LA PHAZE

DU 31 MARS AU 16 AVRIL 2011

BOURGOIN-JALLIEU - 38  
ST ETIENNE - VILLETONTAINE - ST QUENTIN FALLAVIER - L'ISLE D'ABEAU

RESERVATIONS - LES ABATTOIRS, DIGIBOX - 0 893 700 840 (0,34€/min) - www.digibox.com  
PMAG - GARRIEPUS - 0 893 69 96 80 (0,34€/min) - www.pmag.com  
ALCHAM - CORA - CULTURA - E. LEDERIC - VIGNON TECHNOLOGIE LE PROGRES - 0 893 395 100 (0,34 € TTC/min) - www.lesabattoirs.fr

6 bougies,  
11 rendez-vous,  
30 instantanés,  
des milliers  
de notes, des  
mega-octets...  
Electrochoc lance  
une édition  
vivifiante et  
ouverte sur le  
monde, toujours  
résolument  
engagée dans  
la découverte  
des Arts  
Numériques.

Pour sa sixième édition, Electrochoc propose à ses publics une programmation éclectique, à l'écoute des nouveaux courants musicaux utilisant les nouvelles technologies. «Ce festival vise en effet à faire découvrir l'actualité de ces nouvelles pratiques artistiques liées au numérique, à travers les prestations des artistes qui jalonnent la programmation», observe José Molina, Directeur des Abattoirs. Venus d'une dizaine de pays, ils représentent une diversité culturelle dans leur manière d'intégrer le numérique, que ce soit au niveau des instruments ou de la production musicale ou encore du traitement de l'image.

Parmi les temps forts, il faut retenir la venue, pour leur seule date en France, du groupe californien «Infected Mushrooms». Samedi 9 avril, ils se produisent au Fil, à Saint-Étienne, entourés de 13 autres groupes pour une très longue nuit. Signalons également les Tambours du Bronx, Electro Bamako, les Mexicains Del Instituto Del Sonido ou encore Incite, un duo venu de Francfort, ... Mélange des genres, influences croisées, les scènes ne vont pas manquer de rythme !

Si la plupart des rendez-vous se tiennent aux Abattoirs, la Scène des Musiques Actuelles de la CAPI, d'autres se déroulent sur des scènes du territoire ou régionales, comme à Saint-Étienne où des partenariats se nouent. «Comme c'est aussi une invitation à la rencontre, les artistes régionaux représentent 50 % de la programmation globale dont 80 % pour les Arts numériques», souligne Robert Dorey, Vice-président de la CAPI.

Et toujours dans l'idée de diffuser l'événement au plus grand nombre, des œuvres numériques seront visibles à divers endroits, comme dans le quartier de Champ-Fleuri de Bourgoin-Jallieu avec «les hommes debout» du collectif lyonnais AADN, ou aux Abattoirs, dans la rue virtuelle 2011 «La Rue de l'Amor» imaginée par le collectif 6am de Saint-Étienne : 400 m<sup>2</sup> d'images avec une musique en live.

www.lesabattoirs.fr - www.electrochoc-festival.com

# Des vélos dans l'eau !

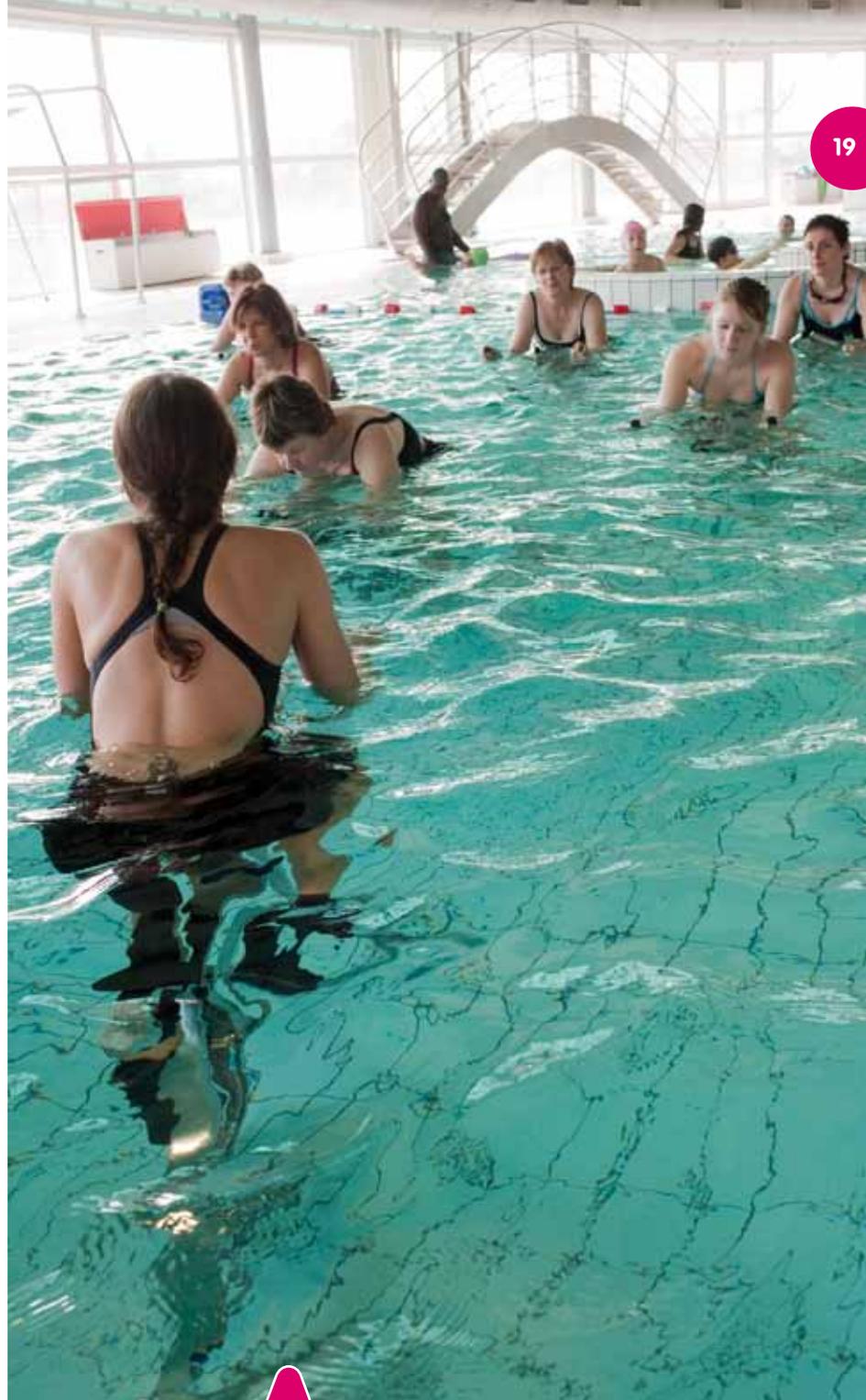
Dans les piscines de la CAPI, le préfixe aqua se conjugue maintenant à toutes sortes d'activités : dans les bassins, on court, on saute et on fait même du vélo !

L'aquabike est l'activité la plus innovante et sans doute la plus étonnante. Elle est désormais proposée à la piscine Fondbonnière (L'Isle d'Abeau), avec 10 vélos pour chaque cours. Pratique accessible à tous, l'aquabike conjugue le plaisir de pédaler sans la pesanteur du corps et l'effort physique. Il permet de lutter contre la rétention d'eau, les toxines et les kilos superflus. On a vite fait de brûler 500 calories lors d'une séance ! De plus, l'aquabike améliore les capacités cardiovasculaires et l'endurance, il produit un effet bénéfique sur la circulation des veines des jambes.

## TOUTE UNE PALETTE

« Nous avons souhaité proposer de nouvelles activités dans la piscine en réponse à une demande du public, commente Michel Guerin, Vice-président de la CAPI. Cela dynamise l'offre dans nos bassins et ouvre de nouvelles pratiques autres que la nage. » Lancé le 14 février dernier, le programme est en effet très complet : aquagym, aquafitness, aquajogging, nage avec palmes et monopalmes, aquastep, aquabody ainsi qu'une activité réservée aux femmes enceintes (travail de respiration, du périnée, entretien musculaire...).

Outre la diversité des pratiques, les services de la CAPI ont aussi veillé à proposer plusieurs niveaux et degrés d'intensité : doux, modéré, intense. Certains viendront pour se détendre ou simplement se défouler, d'autres pour se remettre en forme voire se renforcer musculairement. À chaque cours son public. « Cette nouvelle offre permet également de faire évoluer l'image des piscines et de renforcer leur caracté-



rière ludique ou sportif, note Xavier Debrenne, Directeur des sports. En interne, c'est aussi un nouveau challenge que les éducateurs de la CAPI mettent en œuvre avec enthousiasme. » Même écho du côté des équipes. « Nous sommes heureux de proposer ces activités de remise en forme aux habitants du territoire et je suis sûre que nous allons voir de nouveaux publics dans nos bassins, c'est motivant ! », témoigne Maryse Champion, maître-nageur sauveteur à la piscine Saint-Bonnet. Au coup de sifflet, tous à l'eau !

### Aquabike :

1 entrée + 1 cours : 10 €  
Forfait de 5 séances : 45 €  
Forfait de 10 séances : 89 €

### Autres activités :

1 entrée + 1 cours : 8,30 €  
Forfait de 5 séances : 39,50 €  
Forfait de 10 séances : 69 €

Tous les tarifs,  
horaires et lieux  
d'activité sur le site :  
[www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



▲ L'Organza, 34 logements (travaux en cours)

# Devenir propriétaire ici

Les élus de l'agglomération ont décidé d'aider financièrement des ménages dans leur projet d'acquisition d'un logement sur notre territoire. Depuis 2009, 86 familles en ont bénéficié.

L'ensemble immobilier « Les Jardins de l'Arboriale » (Bourgoin-Jallieu), réalisé par Pluralis, est constitué de 6 bâtiments dont l'un est dédié au logement locatif social (32 logements). Ce programme fait l'objet d'une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

L'un des enjeux du Programme Local de l'Habitat mis en œuvre par la CAPI est de répondre aux besoins des habitants en matière de logement et d'accession à la propriété. « Cela permet aux populations de se fixer sur notre territoire, avec un parcours résidentiel qui leur permette d'acheter leur logement », affirme Bernadette Palkus, Vice-présidente de la CAPI.

## DES PROJETS CIBLÉS

Pour aider les ménages les plus modestes à réaliser ce projet, des dispositifs existent comme le Pass Foncier. Soumise à condition

de ressources, cette aide à l'acquisition immobilière neuve s'adresse aux primo-accédants. Dès 2009, le Conseil communautaire de la CAPI a voté la mise en place d'une aide financière complémentaire au Pass Foncier, pour soutenir ces ménages les plus modestes - en outre, cette subvention leur permet de bénéficier d'une TVA réduite (5,5 %) sur le bien acquis.

L'aide de la CAPI a été ciblée sur des opérations répondant à un certain nombre de critères : des opérations mixtes (logements occupés par des propriétaires et des locataires), des projets contribuant à la densification urbaine ou peu consommateurs d'espaces. « La priorité a également été donnée aux bâtiments répondant aux labels de performance énergétique », indique Audrey Bernardin, Responsable du service habitat.

Grâce au Pass Foncier, 86 ménages ont pu acquérir leur logement depuis 2009, et ainsi demeurer sur le territoire (80 % d'entre eux habitaient déjà ici). Si ce dispositif s'est arrêté fin 2010, le service habitat de la CAPI réfléchit actuellement aux moyens de poursuivre le soutien à l'accession sociale à la propriété sur notre territoire pour 2011.

## UN RÊVE S'EST RÉALISÉ

J'ai toujours voulu être propriétaire de mon logement mais quand je suis allé voir ma banque avec un apport que je jugeais important (30 000 euros), j'ai été refroidi ! Projet impossible. Heureusement, le commercial du programme « les Jardins de l'Arboriale » m'a parlé du Pass Foncier et m'a redonné espoir. J'ai rempli les dossiers et bénéficié de ce dispositif. Deuxième excellente nouvelle, lorsque j'ai appris que la CAPI octroyait une subvention complémentaire de 3 000 euros. Ainsi, je peux acquérir un T3 de 71 mètres carrés dans cette résidence et rester ici, où j'ai toutes mes attaches. Vivement le printemps prochain !

Anthony Piloiz, 26 ans.

# Pour mieux s'orienter

Tous les élèves de terminale ont reçu le guide des formations en Nord-Isère ; il leur permet d'identifier l'offre de formations post-bac près de chez eux.



Cette parution est symbolique à plus d'un titre. Fruit d'une collaboration avec tous les lycées publics et privés du territoire, l'ISFO, le CIO et le GRETA, elle laisse présager la mise en œuvre d'autres actions pour préserver et développer des formations nouvelles. « En s'adressant aux habitants des 21 communes du territoire, ce guide positionne la CAPI comme un des acteurs de la formation sur le Nord-Isère, note André Ziercher, Vice-président de la CAPI. Il augure aussi des perspectives intéressantes en matière de collaboration avec les communautés de communes voisines sur une problématique qui à l'évidence trouve ainsi l'échelle pertinente à laquelle celle-ci doit être traitée. » Cette édition est disponible dans tous les établissements d'enseignement et de formation ainsi que dans les 21 mairies du territoire de la CAPI.

11 établissements proposent des formations post-bac en Nord-Isère

Arts appliqués, audiovisuel, agriculture, santé, industrie, BTP, transports, tertiaire...

# Et pour mieux naviguer

50 heures de formation pour accompagner les seniors sur l'utilisation des nouvelles technologies, mais aussi une façon de créer du lien entre les habitants et la CAPI ; un projet qui a du sens.

« C'est l'une des actions du plan de mandat, développer l'accès et l'utilisation des nouvelles technologies en faveur des habitants du territoire, commente Nicolas Sielanczyk, Vice-président de la CAPI. Après un test concluant mené l'an dernier à Ruy, ce dispositif de formation est aujourd'hui déployé à l'échelle du territoire. » Public visé : les seniors. Thèmes abordés : navigation sur Internet, messagerie, photo, vidéo... Programme : 50 heures de formation. Lieux : le centre ressources multimédia au GRETA de Bourgoin-Jallieu et l'@robase à Saint-Quentin-Fallavier.

## NOUER DES LIENS

L'agglomération prend également en charge quelque 40 % du coût de formation, le reste étant réparti entre le stagiaire et la commune partenaire, le cas échéant. L'engagement des collectivités pu-

bliques est donc conséquent et le service rendu aux citoyens se veut efficace. En étant familiarisés avec les nouvelles technologies, les seniors sauront mieux profiter des services proposés sur le territoire, par exemple renouveler leur titre de transport via Internet, s'informer des horaires de telle ou telle structure, réserver des livres à leur médiathèque, etc.

Les services de la CAPI ont également travaillé avec l'espace numérique de la CCI Nord-Isère pour développer une plate-forme, qui donnera la possibilité aux participants de continuer à échanger après la formation. Cela permettra d'entretenir des liens car, et c'est aussi un point fort de cette formation, les seniors vont se rencontrer et échanger. « Nous espérons que ce dispositif va créer du lien et renforcer également le sentiment d'appartenance à l'agglomération », conclue Évelyne Michaud, Vice-présidente de la CAPI.



Pour se renseigner sur ce dispositif, contacter le GRETA (Hervé Yvrard au 04 74 93 63 01) ou l'@robase (04 74 95 14 19)

# L'avenir à deux roues

Plus les déplacements à vélo se multiplient, plus un territoire respire ! D'où la volonté de l'agglo de développer ce mode de transport « doux ».

## Actions du Plan de Déplacements Urbains mis en œuvre

n° 8 : développement des liaisons cyclables d'agglomération à usage quotidien  
n° 9 : aménagements de voirie prenant systématiquement en compte les modes doux  
n°11 : services pour accompagner les aménagements en faveur des modes doux.

## Le saviez-vous ?

Vitesse moyenne en vélo : 1 km en 4 minutes, soit 15 km/h

« Inciter les gens à prendre leur vélo plutôt que la voiture, c'est un message important pour la collectivité et celle-ci doit aussi leur procurer les moyens de le faire », observe Claude Bérenguer, Vice-président de la CAPI.

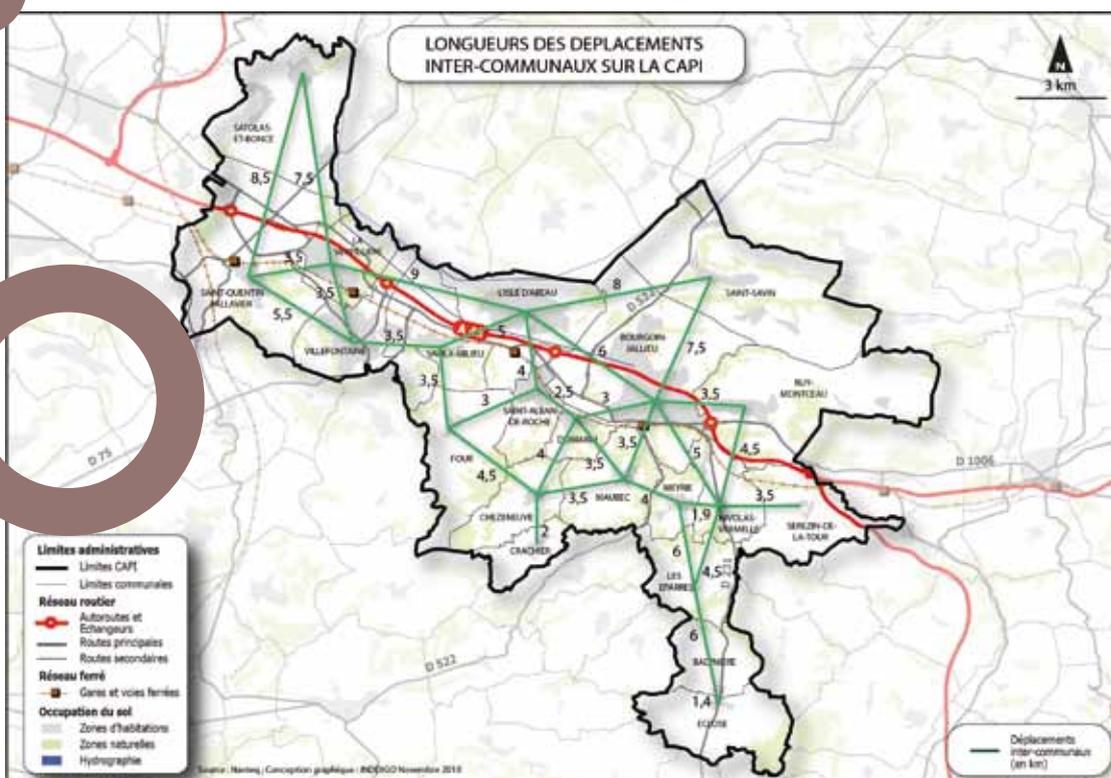
Notre territoire n'est pas si étendu : 25 kilomètres d'est en ouest dans la vallée à vol d'oiseau, des liaisons entre communes limitrophes de l'ordre de 3 à 5 km par les voiries actuelles. Il est possible de se déplacer ici à vélo, nonobstant les obstacles naturels comme la Bourbre et des infrastructures lourdes (autoroute A43, lignes ferroviaires, ...).

Ce mode de déplacement serait favorisé par la création de liaisons cyclables et d'aménagements de voiries, mais aussi par les équipements et services (loueurs de vélos, dépôt en gare, etc.). Voici pourquoi la CAPI lance un « schéma directeur vélo » ; derrière ce vocable technique, il

s'agit de définir une politique cyclable à l'échelle de l'agglomération pour les 10 ans à venir.

## MAILLER LE TERRITOIRE

Ce réseau devra permettre de relier les principaux pôles entre eux ainsi que les grands générateurs de déplacements. Par ailleurs, il visera à définir les services complémentaires favorisant l'usage du vélo ainsi que les moyens pour les mettre en œuvre. Les différentes instances qui suivent l'étude sont composées de techniciens, d'élus mais aussi de représentants du monde associatif et éducatif. Dans une optique de concertation, les élus des 21 communes de la CAPI, les représentants du monde associatif et éducatif seront consultés tout au long du dispositif. L'étude rendra ses conclusions courant 2011.



Un forum ouvert au public est mis en place sur le site de la CAPI en avril : [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



# Des moyens pour poursuivre...



Le 9 février dernier, les contrats enfance jeunesse de 3 intercommunalités, dont la CAPI, ont été signés avec la CAF de Grenoble. Pourquoi sont-ils si précieux ?

« Cette signature était très importante car les actions que nous menons au sein du service Petite Enfance de la CAPI sont financées à hauteur de 55 % par des partenaires et notamment par la CAF », souligne Rose-Hélène Fontaine, Vice-présidente de la CAPI. Ce contrat donne assurément les moyens de poursuivre une politique qui se veut, selon les mots de l'élue, au service des familles et dans l'intérêt des enfants.

## DANS LA CONTINUITÉ

Parmi les opérations qui seront mises en place prochainement figurent l'ouverture en 2011 d'un relais assistantes maternelles (il couvrira le territoire de Bourgoin-Jallieu centre et Saint-Savin) et la création d'une micro-crèche à Ruy-Montceau. En 2012 est prévue l'ouverture d'une halte-garderie itinérante et d'un relais itinérant puis, l'année suivante, d'une micro-crèche à Saint-Savin.

« Ce programme a été mûrement réfléchi, il répond aux besoins mis en valeur par le diagnostic réalisé sur notre territoire et s'inscrit dans la continuité des actions déjà réalisées », note Alain Jurado, Directeur général adjoint Services à la population. « Il est aussi le fruit d'une concertation avec les communes, renchérit Rose-Hélène Fon-

taine. Nous travaillons en toute transparence. » Répondre aux besoins des parents, offrir la meilleure couverture possible du territoire, proposer des solutions innovantes (comme les micro-crèches), tels sont les principes qui animent ceux qui travaillent au service des petits de la CAPI.

### ➤ PARENTS À LA RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

Les points information Petite Enfance vous reçoivent et vous conseillent, ils centralisent les inscriptions en établissement d'accueil des jeunes enfants gérés par la CAPI :  
Secteur Ouest : 04 74 96 24 30  
Secteur Est : 04 37 03 22 49  
Les responsables de ces services organisent aussi des permanences sur différentes communes de la CAPI.

### ➤ PARENTS À LA RECHERCHE D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE INDÉPENDANTE

Les relais assistantes maternelles sont des lieux ressources pour vous accueillir, vous informer, vous orienter. 6 relais sur le territoire de CAPI à ce jour :  
Bourgoin Champ-Fleur et Champaret : 04 37 03 22 46  
« Les 3 Vallons » : 04 74 27 63 41  
« Triforium » : 04 74 27 61 91  
« Saint-Quentin-Fallavier » : 04 74 95 58 65  
« La Verpillière » : 04 74 94 25 60  
« Villefontaine » : 04 74 96 28 99

Le contrat enfance et jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une Caf et un partenaire, par exemple une collectivité territoriale.

Il a deux objectifs principaux :

- favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil
- contribuer à l'épanouissement des enfants par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale.

## VUES D'ICI



# Badinières

**Maire :**  
Alain Berger

**Élus :** 15

**Habitants :**  
591 Badiniérais  
ou Badiniérois

**Superficie :**  
599 hectares

**Altitude :**  
530 m (point  
culminant : Le  
Châtelard 548 m)

**Origine du nom :**  
Le nom de  
Badinières vient  
vraisemblablement  
du nom de famille  
Badin

**Date historique :**  
10 juin 1857, date à  
laquelle la section  
de Badinières est  
érigée en commune  
par l'empereur  
Napoléon III

**Économie :**  
1 usine (Porcher-  
Tissages) et  
10 artisans ou TPE  
1 boulangerie-  
pâtisserie, 1 salon  
de coiffure, 1 agence  
postale, 1 taxi

**Associations :**  
22 dont la majorité en  
commun avec Éclose

## LE MOT DU MAIRE

Petite commune au sud de la CAPI, Badinières est traversé de part en part par la RD 1085 (ex RN 85) ; un facteur de développement par le passé, mais aujourd'hui plutôt source de nuisances...

Issue d'une séparation de la commune des Eparres, la commune de Badinières date de 1857. Elle n'a pas à proprement parler de cœur de village ; la mairie est située au centre géographique du bourg, dans une zone faiblement urbanisée. Sa richesse provient essentiellement de la présence de l'entreprise Porcher, leader mondial dans le domaine du tissage des textiles techniques. Cette entreprise a su anticiper l'évolution industrielle pour se diversifier et développer des méthodes innovantes.

Un lien très fort s'est noué avec la commune voisine d'Éclose et l'intercommunalité s'y est développée depuis les années 1970. Notre collaboration se renforce encore avec un ambitieux projet de groupe scolaire. C'est un symbole fort de l'avancée de nos relations. Le tissu associatif, très présent, ignore quant à lui depuis fort longtemps les limites communales avec Éclose. Robert Hugonnard avait intitulé un livre « Les Fiancés des Terres Froides » en parlant de nos deux villages, le mariage est peut-être à envisager !



Nouvelle flèche de l'église

## LA CHAPELLE DE MARTEL

La chapelle de Martel (antérieure au XIV<sup>e</sup> siècle) se situe dans le cimetière de Badinières : c'est le chœur de l'ancienne église de la paroisse d'Éclose. Elle présente sur le mur du fond deux peintures restaurées en 1996 qui représentent l'une la Vierge et l'autre l'archange Gabriel. On peut y voir le nom des curés de la paroisse. C'est aussi en ce lieu que se trouve la plaque funéraire de Messire Gaspard de Martel, dernier descendant d'une branche de cette noble famille du Dauphiné.



## QUELQUES PAGES D'HISTOIRE

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le hameau le plus important, « Pachaudière », était rattaché au mandement des Eparres qui lui-même dépendait de la Baronnie de Maubec, donc des seigneurs de Bocsozel. Au Moyen-Âge, Pachaudière comportait la maison forte du seigneur local et un moulin banal. En 1639, tous deux ne sont hélas plus que des ruines.

C'est le 10 juin 1857 que, par décision de l'empereur Napoléon III, la section de Badinières est soustraite à la commune des Éparres et érigée en commune distincte. Au 1<sup>er</sup> recensement en 1866, elle comptait 507 habitants ; sa population n'a cessé de décliner jusqu'à la fin du siècle dernier (299 en 1982), époque à laquelle elle s'est remise à augmenter à l'instar des villages avoisinants.



# Satolas-et-Bonce

## LE MOT DU MAIRE

Située au Nord du département de l'Isère, dans le canton de La Verpillière, la commune de Satolas-et-Bonce s'étend sur 1680 hectares après avoir été amputée de 364 hectares lors de la création de l'aéroport (en 1969).

Satolas-et-Bonce allie ruralité, qualité de vie et développement maîtrisé. De plus, la commune bénéficie d'une situation privilégiée en termes de dessertes routières, ferroviaires et aéroportuaires.



L'école

## DE JADIS...

Satolas-et-Bonce délimitait autrefois le Velin, partie des terres Allobroges devenues le Dauphiné. Quatre pierres dures sculptées de trous ronds (pierres à cupules) témoignent de la présence d'une vie sur ces terres pendant la préhistoire.

Les Romains ont marqué Satolas-et-Bonce par la construction d'un pont de bois ou « eschaffaud » sur la Bourbre. Entre des blocs calcaires noyés à la base, un as romain du III<sup>e</sup> siècle, signe en bronze de la dédicace de ce pont fut trouvé. Il est resté de ce pont le nom du hameau « l'échafaudage » qui devint « Le Chaffard » et de la rivière de « Borvo », dieu gaulois des eaux, qui devint la Bourbre.

## ... À NOS JOURS

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, 1250 Satolassiens vivaient de l'agriculture et des travaux de soierie (6 ateliers sur la commune). Puis, après les deux guerres mondiales, la population s'est stabilisée autour de 700 habitants. À partir des années 1970, le village a commencé à se développer tout en conservant son caractère rural. D'importants aménagements (écoles, salle d'animation rurale, caserne, rénovation de la mairie, centre aéré, centre village, restaurant scolaire) ont été réalisés par les différentes équipes municipales. De nombreux projets sont en cours : rénovation de l'église, aménagement et sécurisation des routes et des abords, city parc et jardin public, locaux associatifs, etc. L'objectif est de continuer à offrir un cadre de vie adapté à tous les publics, des plus jeunes aux seniors.



La médiathèque



## Maire :

Jean Besson

## Élus : 19

## Habitants :

2 007 Satolassiens

## Superficie :

1 680 hectares

## Altitude : 265 m

(site de la Croix de l'Éperon)

## Économie :

39 artisans,  
une dizaine de  
commerces et  
services

La commune accueille une partie de l'extension Nord de la Zone de Chesnes et, à ce titre, de nombreuses activités.

22 associations

# Valeo stop... and start !

**Valeo se veut un acteur engagé et « citoyen », à travers diverses actions :**

- Projet d'installation de panneaux photovoltaïques
- Création d'un intranet pour développer le co-voiturage entre les collaborateurs de divers sites de Valeo
- Intégration de travailleurs handicapés et collaboration avec des structures associatives
- Accueil régulier d'apprentis

## LE SITE

Ouvert en 1989, le site saint-quentinois de Valeo appartient à la société «équipements électriques moteurs» de l'entreprise. Historiquement, il a servi de point de regroupements de diverses unités rhodaniennes et iséroises. Il se situe sur un terrain de 90 000 mètres carrés et compte environ 500 personnes.

## ON Y FAIT QUOI EXACTEMENT ?

Le site est dédié à la conception et à la fabrication de démarreurs pour automobiles. C'est un centre de compétences mondial pour le groupe. Il comprend un centre de Recherche & Développement et un laboratoire d'essais incluant notamment 12 cellules moteur.

## QUELS SONT LES DÉVELOPPEMENTS ACTUELS ?

Après une zone de turbulences, Valeo renoue avec la croissance grâce à la technologie « stop

and start » ; quand le véhicule est contraint de stopper (feu rouge, stop,...), le moteur se coupe automatiquement au lieu de tourner au ralenti, ce qui génère des économies de carburant et réduit les émissions de CO<sub>2</sub>. Valeo est le seul équipementier français à proposer cette technologie et cela fournit un important volet d'activités au site nord-isérois.

## QUELLES RELATIONS AVEC LA CAPI ?

Valeo est un acteur économique important et le premier employeur privé de la CAPI avec près de 500 salariés. Suite au plan social de 2009, une convention de revitalisation a été signée avec le Préfet de l'Isère ; l'occasion pour Valeo de nouer des liens avec la CAPI. Aujourd'hui, l'industriel et l'agglo entretiennent des relations régulières sur différents projets (mise en réseau, relais d'information, recherche de prestataires...). Un travail de proximité pour mieux agir au cœur du territoire.





# Luc Bodet

## De la diversité naît la richesse

Ce passionné de sport, natif d'Anthon, où existe encore la ferme familiale historique, a exercé son activité professionnelle en divers lieux. Proviseur du lycée Léonard de Vinci de Villefontaine, Luc Bodet aime « son » territoire.

Débutant comme professeur d'EMT (Éducation manuelle et technique), il a enseigné en banlieue lyonnaise puis au collège de Pont-de-Cheruy. En tant que personnel de direction, il a exercé à Saint-Maurice l'Exil, Charvieu-Chavagneux, Bourgoin-Jallieu et Pont de Cheruy. Luc Bodet a été nommé proviseur du lycée général et technologique de Villefontaine en janvier 2010. « Je garde de bons souvenirs des différents établissements où j'ai réussi à monter des projets avec les élèves, en lien avec les collectivités, note ce quinquagénaire pragmatique. Un établissement scolaire vit en lien avec un territoire, par exemple, à Pont-de-Cheruy, j'étais désolé de constater que certains élèves choisissaient des formations non par souhait mais par proximité géographique. Le manque de transports en commun leur fermait des portes. »

C'est bien ainsi que Luc Bodet conçoit l'intercommunalité ; offrir aux habitants des services publics et des structures que les communes ne pourraient s'offrir seules. « La CAPI est née de

la volonté des élus de passer outre leurs différences pour proposer des actions de service public et c'est heureux », affirme le proviseur. Aujourd'hui, les liens entre son établissement et l'agglomération portent sur des partenariats et des projets, comme la création d'une licence professionnelle à la rentrée 2012, pour laquelle la CAPI mettrait des locaux à disposition à L'Isle d'Abeau. Ce sont aussi des relations fonctionnelles comme l'entretien de la passerelle qui relie le lycée au centre-ville. Président du GRETA\* Nord-Isère, Luc Bodet a également participé au groupe de travail CAPI sur le guide des formations Post-Bac en Nord-Isère (cf. page 21).

\*GRETA : Groupements d'établissements organisant des actions de formation continue pour adultes.

### Lycée Léonard de Vinci à Villefontaine :

1150 élèves dont 100 en  
Section d'enseignement  
professionnel et  
250 étudiants (BTS,  
licence pro en  
alternance).

Enseignement général  
et spécialités reconnues  
régionalement  
(arts appliqués) et  
nationalement (audio-  
visuel)

200 personnes dont  
120 enseignants

### Projets 2011-2012

Nouvelles sections :  
filière technologique  
design et arts  
appliqués,  
diplôme supérieur des  
arts appliqués,  
partenariat avec le  
Tchad sur des projets  
audio-visuels,  
construction d'une  
résidence étudiante à  
Villefontaine,  
restructuration  
du bâtiment de  
restauration avec  
création d'un  
amphithéâtre

# Quand les citoyens sont associés aux questions qui agitent notre territoire...

La société civile, c'est vous, c'est nous. Hommes, femmes, jeunes ou seniors, actifs ou non, mais toujours non-élus. Le Conseil de Développement Nord Isère rassemble des membres de la société civile. Un dénominateur commun : une envie de contribuer à la réflexion autour des projets de territoire, pour faire entendre la voix des citoyens auprès des élus.

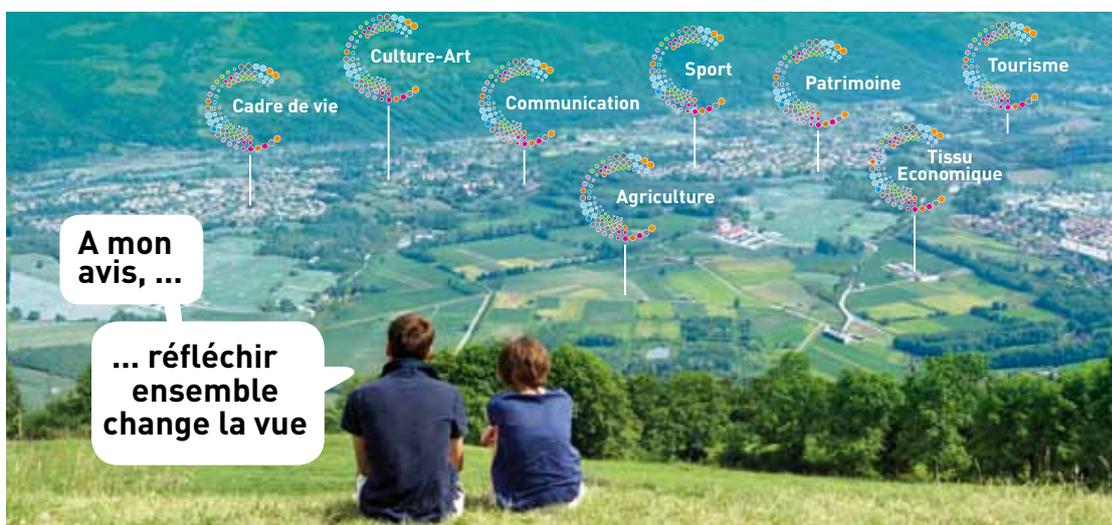
Les Conseils de Développement ont été créés en France afin de renforcer la concertation locale et la participation d'acteurs de la société civile aux choix d'aménagement et de développement des territoires. Ils sont obligatoires dès lors qu'il y a une communauté d'agglomération, en l'occurrence, ici, la CAPI.

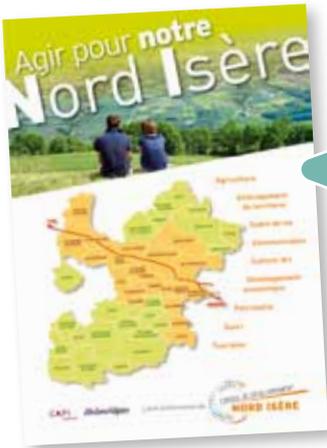
## PORTER LA VOIX DES CITOYENS

Le Conseil de Développement Nord Isère est une association loi 1901, dotée de ses propres statuts et règles de fonctionnement. Les membres bénévoles et n'exerçant pas de mandat politique,

Le Conseil de Développement Nord Isère émet aussi des avis sur des sujets intéressant les 44 communes du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) Isère, Porte des Alpes, dont les 21 communes de la CAPI.

Ce CDDRA est un partenariat conclu entre ces communes et le Conseil régional.





Nouveau logo et plaquette de présentation

apportent leurs sensibilités, leurs expériences et leurs réflexions mais ils ne sont pas là pour défendre un intérêt particulier. La diversité des membres contribue à la richesse des échanges. Cette instance est consultée par les élus de la CAPI ou agit de sa propre initiative. Creuset de réflexions et d'échanges, il formule des avis et des contributions qui sont ensuite communiqués aux élus ; il fait ainsi entendre la voix des citoyens. Il n'a pas de pouvoir décisionnaire mais se montre volontiers force de propositions et contribue à éclairer certains dossiers. En retour, le Conseil est également relais d'information auprès des populations.

### ➤ AU CŒUR DES SUJETS

Le Conseil de Développement se prononce sur un grand nombre de questions d'actualité et également sur des thématiques de fond (aménagement, transports, développement durable,...). Son avis est pris en compte par les élus de la CAPI. Il intervient également, avec les Conseils de Développement du Grand Lyon, de Saint-Etienne Métropole et du Pays-Viennois, sur les questions relatives à la coopération métropolitaine.

Contact :  
tél. : 04 74 96 66 47  
mail : info@codevni.fr

## TÉMOIGNAGES : Pourquoi avez-vous rejoint le Conseil de Développement ? Quel rôle joue t-il ?



### **Christian Bonnaire, président du Syndicat Intercommunal des Marais de Bourgoin-Jallieu**

Ces marais sont un patrimoine à défendre au milieu d'une population de 120 000 habitants. Participer au Conseil de Développement permet d'avoir une meilleure vision des besoins des différents acteurs et de la population du territoire, et de mieux faire comprendre nos activités.



### **Yves Bourgey, membre désigné de l'Association Porte de l'Isère Environnement**

Cette association agit pour la préservation de l'environnement et le cadre de vie et se devait d'être présente dans la structure institutionnelle locale de la société civile : le Conseil de Développement. Porter la voix de l'intérêt public, dont celui de l'environnement, dans ce cadre institutionnel est très motivant.



### **François Guignot, syndicaliste**

Citoyen convaincu, j'ai trouvé intéressant la création du Conseil de Développement, qui rassemble des membres de la société civile. La participation aux échanges et réflexions permet d'approfondir la connaissance de la vie de nos concitoyens et de mieux cerner les différences et la réalité des besoins.



### **Georges Jacob, président de Cadres sans frontière**

L'économie est au cœur des préoccupations du Conseil de Développement et joue son rôle dans le développement du territoire. La rencontre de tous les maires lorsque l'agglomération a été créée en 2006-2007 fut un moment fort de convivialité et de coopération active.



### **Jean-Claude Millet, notaire**

Pour trouver une vue transversale et non partisane de la vie locale, parce que la diversité des participants en donne un éclairage sous toutes ses facettes, parce qu'il est toujours utile d'entendre et de faire entendre d'autres voix.



### **Gilbert Pot, président de l'Association art c'**

La prise en compte par le Conseil de Développement de la dimension « art et culture » sur ce territoire du Nord-Isère a été une réelle satisfaction. C'est un enjeu citoyen d'échanger, de partager et de faire des propositions dans le sens d'une culture élargie et accessible au plus grand nombre.



### **Pascal Villebrod, membre désigné par le MEDEF Isère**

Mon intérêt et mes expériences professionnelles pour l'aménagement urbain et les infrastructures me laissent à penser que je pourrai apporter quelques idées au Conseil de Développement.

## ICI, MAINTENANT

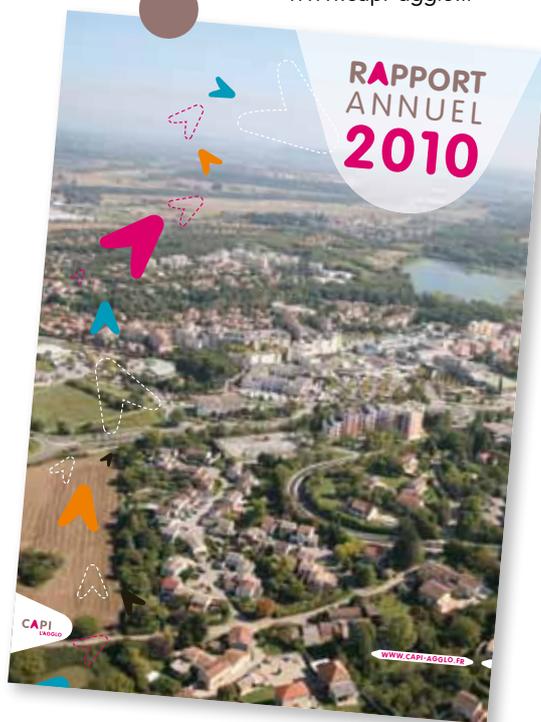
**PENSEZ-Y !** Usagers des transports en commun, vous avez jusqu'au 31 août 2011 pour récupérer votre carte OÛRA ! gratuitement en agence. Cette carte à puce devient le support unique sur le réseau RUBAN, compatible avec d'autres réseaux de Rhône-Alpes. Tout savoir sur la carte OÛRA ! : [www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)



**SUR LES ROUTES DU TOUR...** L'édition 2011 du Rhône-Alpes Isère Tour est de retour ! La course se déroulera au joli mois de mai, avec les étapes suivantes : jeudi 12 mai : Vaulx-Milieu / Saint-Savin - vendredi 13 mai : Charvieu-Chavagneux / Tournieu - samedi 14 mai : Chaponnay / Saint-Maurice l'Exil et dimanche 15 mai : Saint Maurice l'Exil / Charvieu-Chavagneux. Elle rassemblera 20 équipes et 120 coureurs (4 équipes Pro françaises, 2 équipes françaises, 7 équipes étrangères et 7 équipes « Elites – amateurs »). Comme à chaque édition, la CAPI est partenaire de l'événement.



**PARUTION** Le premier rapport d'activités de la CAPI vient d'être édité. Photographie des actions réalisées au cours de l'année 2010, il est aussi un inventaire exhaustif de toutes les compétences exercées par l'agglomération. Téléchargeable dès avril sur le site [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



**NOUVEL ARRÊT POUR LA LIGNE 1410** Depuis le 1<sup>er</sup> février 2011, la ligne 1410 Transisère dessert un arrêt supplémentaire à Villefontaine, face à l'hôtel Mercure et la CCI Nord-Isère. Rappelons que cette ligne assure la navette vers l'aéroport et la gare TGV Lyon Saint-Exupéry, desservant Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Villefontaine, la Verpillière et Saint-Quentin-Fallavier. Bien pratique pour les déplacements professionnels. La ligne 1410 a connu une augmentation de la fréquentation de 20 % en février 2011 par rapport à janvier 2011.

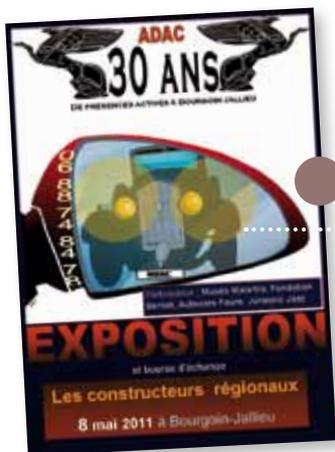
Renseignements et horaires :  
0820 08 38 38 / [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)





© Ville de Villefontaine

**TOUS EN CHŒUR** La 3<sup>e</sup> édition de la biennale des Rencontres Chorales du Nord-Isère se tiendra le 15 mai prochain, aux Grands Ateliers (Villefontaine). 400 choristes interpréteront une oeuvre musicale créée spécialement pour l'occasion par Thomas Lépilliez, jeune compositeur. Intitulée « Le Nord-Isère se tisse en chansons et en chœur » ; elle met en valeur notre territoire à travers des légendes, anecdotes et portraits. Cet événement se déroule en partenariat avec l'association Chorales en Chœur qui regroupe plus de 20 chorales dont une douzaine de la CAPI.



**LES BELLES ANCIENNES** Organisée par les Amateurs Dauphinois d'Automobiles de Collection, une exposition de voitures de collection se déroulera le 8 mai prochain. Des pièces rares seront présentées, pour le plus grand plaisir des amoureux des belles mécaniques. 350 véhicules et près de 2000 spectateurs sont attendus, avec la présence bien entendu des constructeurs et clubs régionaux.

**À VOS AGENDAS** Voici le calendrier des prochaines réunions publiques ainsi que leur thématique : **Réunions publiques pour la ZAC Gare de L'Isle d'Abeau** : 6 avril à 19 heures à la mairie de L'Isle d'Abeau / 8 avril à 18 heures à la Maison des services de La Grive à Bourgoin-Jallieu / 13 avril à 20 h 30 à la mairie de Saint-Alban de Roche / 28 avril à 18 heures au centre administratif de la CAPI.

**Pour les réunions publiques au sujet des ZAC de l'est de la CAPI, rendez-vous le 3 mai au centre administratif de la CAPI.** Les ZAC suivantes seront abordées (à 14 heures : Four village / 14 h 30 : La Maladière et Parc des Énergies Renouvelables / 15 h 30 : Gare de L'Isle d'Abeau / 16 heures : Écoquartier de Champoulant, Pierre-Louve, Fondbonnière, Trois Vallons, Saint-Hubert).

**Pour les réunions publiques au sujet des ZAC de l'ouest de la CAPI, rendez-vous le 5 mai au centre administratif de la CAPI** (14 heures : Saint-Bonnet-le-haut, Saint-Bonnet Centre, Fougères, Fougères-Chané / 16 heures : Parc technologique de L'Isle d'Abeau, Parc technologique 2 Porte de l'Isère / 17 heures : Chesnes la Noirée, Chesnes Ouest, Chesnes Nord).

Retrouvez les dates sur le site [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr)



© « La Maison géante » www.ipad.asso.fr

**UNE MAISON GÉANTE POUR UN SUJET MAJEUR** Organisées par le service Hygiène santé de la ville de Bourgoin-Jallieu, les journées de prévention des accidents domestiques ont pour objectif de sensibiliser les publics vulnérables comme les enfants et les seniors, mais aussi tous les autres. Nous serons en effet tous impressionnés par « La Maison géante », un atelier surdimensionné où on appréhende les objets comme un enfant de 2 ans. La prise de conscience est... édifiante ! Rendez-vous à la salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu les 12, 13 et 14 avril.

PAR ICI

THÉÂTRE  
DU VELLEIN

# La Tournée du [F]acteur

Marcellin est un facteur comme on n'en fait plus. Déjà, il habite un village sans murs et portant son nom. Surtout, il est investi d'une mission, une mission héroïque dont l'accomplissement fera de la Poste, un modèle de modernité et de proximité. Un jour, il décide d'entamer une tournée de repérages pour la future gare Aérovélopostale...

Renseignements sur les dates dans la mairie de votre commune et sur les sites internet : [www.capi-agglo.fr](http://www.capi-agglo.fr) et [www.cedricmarchal.eu](http://www.cedricmarchal.eu)

Coproduction compagnie Les Boules au Plafond / Priviet Théâtre et Théâtre du Vellein/CAPI

Partenaires : chacune des communes de la CAPI

## Le Caravan'Tour du 4 au 19 avril 2011

Chaque jour un rendez-vous sera proposé dans une commune de l'agglo autour d'un thème choisi par la compagnie : petit à petit, un mystère de Marcellin sera dévoilé...

## La Tournée du [F]acteur du 27 mai au 27 juin 2011

Marcellin ralliera, à la force du mollet, toutes les communes de la CAPI, pour un spectacle riche en surprises et en rebondissements ! Après une nuit sur place, une visite à l'école et une ultime levée du courrier, il enfourchera son vélo et reprendra la route vers sa prochaine étape...

Les rendez-vous : 27 mai, Meyrié / 30 mai, Vaulx-Milieu / 31 mai, Saint-Savin / 1<sup>er</sup> juin, Les Éparres / 6 juin, Domarin / 7 juin, Nivolas-Vermelle / 8 juin, Crachier et Four / 9 juin, Saint-Quentin-Fallavier / 10 juin, Villefontaine / 14 juin, Chèzeneuve / 15 juin, Badinières / 16 juin, Bourgoin-Jallieu / 17 juin, Maubec / 20 juin, Satolas-et-Bonce / 22 juin, Sérézin de la Tour / 23 juin, Éclose / 24 juin, L'Isle d'Abeau (à confirmer) et Ruy-Montceau / 25 juin, Saint-Alban de Roche et La Verpillière.



© Isabelle Fournier 2011





# Maif



## 21<sup>e</sup> Rhône Alpes Isère Tour

du 12 au 15 mai 2011

Course Cycliste Internationale 2.2

### Jeudi 12 Mai

VAULX-MILIEU/TIME  
SAINT-SAVIN/CAPI

Etape en Ligne de 156 km  
14h30 - 18h20

### Vendredi 13 Mai

CHARVIEU-CHAVAGNEUX  
TOUSSIEU (69)

Etape en Ligne de 173,7 km  
13h30 - 18h00

### Samedi 14 Mai

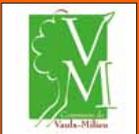
CHAPONNAY (69)  
SAINT-AURICE L'EXIL

Etape en Ligne de 152,4 km  
13h00 - 16h50

### Dimanche 15 Mai

SAINT-AURICE L'EXIL  
CHARVIEU-CHAVAGNEUX

Etape en Ligne de 180,1 km  
12h00 - 16H40



Rhône Alpes Isère Tour

[www.rhone-alpes-isere-tour.com](http://www.rhone-alpes-isere-tour.com)

Allez **Où** vous voulez  
en Rhône-Alpes

**OÙRA!**

# RUBAN

passé à  
la carte OÙRA!



UN PETIT SAUT  
DE PUCE...  
...un grand pas  
pour la mobilité !

RUBAN

[www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com)

